

Guay, Martin
Rimouski
Bas-Saint-Laurent

Que pensez-vous de la démarche proposée dans le document de consultation?

La démarche est ambitieuse, mais j'ai des appréhensions quand au fait que la dimension sociale et la dimension économique soient privilégiées au détriment de l'environnement. En effet, à mon avis, il est parfois plus avantageux politiquement d'encourager les projets qui seront profitable à l'économie d'une région plutôt que des projets qui ne seront que bénéfiques pour l'environnement. De plus, tant que nous n'aurons pas les outils nécessaires pour s'assurer du contrôle et du suivi des problématiques environnementales existantes, je vois mal comment on pourra s'assurer du suivi et du bon déroulement de la démarche de développement durable. Et ici, quand je parle d'outils, je pense aux lois et aux règlements qui devront être plus incisives et dissuasives, à l'accroissement du nombre de fonctionnaire assigné au contrôle et à l'application de ces lois et règlements de même qu'au changement de mentalité dans la façon d'agir des citoyens et citoyennes du Québec.

Que pensez-vous des principes et des mesures définis dans l'avant-projet de loi?

Si au cours des 3 prochaines années on s'assure que les ministères et organismes s'inspire et s'imprègne des principes pour l'élaboration de leurs politiques, programmes, stratégies et plan d'action on aura fait un grand pas vers le processus de développement durable. Et, que de plus, on mets en place les outils nécessaires à leur mise en oeuvre et à leur application, l'objectif visé de processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles sans compromettre celle des générations futures sera réalisable.

Quelles actions seriez-vous prêts à mener pour contribuer au développement durable du Québec?

Je m'engage à promouvoir la protection de l'environnement et ainsi contribuer au développement durable en prêchant par l'exemple. Des gestes simples que je pratique comme le recyclage, la récupération, le compostage domestique et la consommation responsable servent entre autre à sensibiliser mes enfants et les gens de mon entourage.

Autres commentaires (s'il y a lieu)

Par la présente, je requiers qu'une des priorités du Québec dans son plan de développement durable soit l'éducation et la promotion de la protection de l'environnement. Je propose dans un premier temps, qu'on fasse adhérer toute les écoles primaire et secondaire du Québec au mouvement des Écoles vertes Brundtland. Le mouvement des Écoles vertes Brundtland permet de conscientiser les élèves à des valeurs tels l'écologie, la paix et la démocratie. À cet égard, puisqu'on est présentement dans un processus de réforme de l'éducation, je propose qu'on intègre dans la formation des étudiants, dès la première année, des thèmes qui sensibiliserait les jeunes aux problématiques environnementales du Québec et de la planète. (Par exemple, dans un cours de français on pourrait donner une dictée qui parlerait de la problématique de gestion des déchets). Tant qu'à entreprendre en 2005 un plan de développement durable, il faut commencer dès maintenant à sensibiliser et à informer la génération future. Si on veut que la stratégie de Développement durable soit un gage de réussite pour le futur, il faut inculquer dès maintenant aux jeunes citoyens du Québec les valeurs du monde dans lequel ils vivront demain.

Merci!